

Compte-rendu du conseil d'école Jules Ferry

11/10/2022

Présents :

Enseignant/es : Mesdames **ABONDANCE, ARNAUD-FENETRIER, BARRAUD, BERNARDEAU, BITONNEAU, BOUYXOU, BRON, BURKE, CHARPENAY, CHOMEL, DEGOUT, DI BARTOLOMEO, DIKSA, HALLOSSERIE, LE-TORREC, LEVY, MARCHAL, MONDELAIN, PRUDHOMME, RENAULT**, ; Messieurs **BLANCHON, DUCLOY, SEGHIER**

Parents délégués : Mesdames **AUFRANC, BUISSON, CAMPILLO, DUPUY-THOLLARD, FARSI, LEGUEDOIS LEROUULLEY, LESPINE, MENDELSON, MESLEM, NIGOUL-ARNAUD, PIJOURLET, ROUGIER, SADOU, SOUTIF** Messieurs **BERTOLINI, BOUSSAOU, DROMARD, DUMAS, FRASCA, GIRARD, LUIZARD**

Mairie : Monsieur **HABFAST** (élu) ; **DDEN** : M. MOULIN

(En gras les présent/es)

Présentation des nouveaux membres du conseil d'école (équipe enseignante et nouveau comité de parents , élu le 07/10/2022)

L'équipe enseignante : vingt-trois adjoint(e)s et un directeur pour dix-neuf classes et une ULIS: TPS/PS Mme BITONNEAU, MS Mme CHOMEL, PS/MS Mme ARNAUD-FENETRIER et Mme LE-TORREC, GS Mme BURKE, GS Mme BARRAUD, GS Mme MARCHAL, CP Mmes ABONDANCE, CHARPENAY, Mme LEVY (SI) et Mme MONDELAIN, CE1 Mmes DEGOUT, DIKSA, PRUDHOMME (SI), CE2 Mmes DI BARTOLOMEO (SI) et BERNARDEAU, CM1 Mme RENAULT , CM1 M. SEGHIER, CM1/CM2 Mme BOUYXOU et M. DUCLOY, ULIS Mme HALLOSSERIE, SECTION INTERNATIONALE Mmes BOUYXOU, BRON, DI BARTOLOMEO, LEVY, PRUDHOMME et RENAULT.

Le nouveau comité de parents délégués (dix-neuf titulaires et trois suppléant(e)s) avec des sortants et des nouveaux arrivants (50% environ), composé comme suit : Mesdames AUFRANC, BEDE, BUISSON, CAMPILLO, DESTAING, FAURE, LEGUEDOIS, LEROUULLEY, LESPINE, MENDELSON, PATRY, PELLETIER, PFISTER, PIJOURLET, SCARFO, SOUTIF Messieurs CERANTOLA, COOK, DROMARD, DUMAS, LUIZARD, PLANCHOT

Bonne représentation des familles ayant des enfants en maternelle et en élémentaire.

Vous pouvez joindre les membres du comité de parents élus à l'adresse de courriel suivante : parents.jules.ferry.gre@gmail.com. Une rubrique « Parents » sur le site de l'école est co-gérée par les parents élus et le directeur de l'école.

Effectifs

Un tassement sensible des effectifs cette année, hors mis sur le niveau des tous petits : l'école compte donc 327 (à cette date) élèves de primaire pour 337 l'an passé à la même époque.

En maternelle, 105 pour 6 classes (dont 3 GS dédoublées) , Cycle 2 (CP au CE2) 136 pour 9 classes dont 4 CP à 12/13 et 3 CE1 à 14/15 Cycle 3 (CM) 86 pour 4 classes. Les 12 élèves d'ULIS sont comptés dans les classes d'inclusion.

L'école compte actuellement deux AESH qui aident des enfants à besoins particuliers en maternelle et en élémentaire dont une AESH dans le dispositif ULIS ; elle aide et accompagne avec les enseignantes ces douze élèves tout au long de la semaine. Il nous manque un équivalent temps plein (24 heures d'AESH) afin que chaque enfant puisse bénéficier des heures qui lui sont notifiées.

Situation de la maternelle et des accueils périscolaires

La mairie met actuellement à disposition cinq ATSEMs pour nos six classes. Les classes de Grande section partagent deux ATSEMs pour trois classes. Nous connaissons une situation difficile en terme de remplacement. Depuis la rentrée, le protocole de remplacement notamment de l'ATSEM qui intervient avec les élèves de TPS n'a pas été respecté (remplacement dès la première heure en TPS). M. Habfast fait état des difficultés rencontrées par la ville dans le recrutement et le remplacement des personnels, indiquant que cette situation n'est pas spécifique à Grenoble. Il en va de même quant aux personnels d'animation (temps de cantine et périscolaire) avec des taux d'encadrement qui sont régulièrement en deçà des normes annoncées (1 adulte pour 14 en maternelle et 1 pour 18 en élémentaire). A noter que le remplacement des enseignants est aussi un sujet difficile.

Section internationale britannique (anglais)

L'école accueille actuellement cinquante-cinq élèves, scolarisés en section internationale britannique, répartis sur les niveaux de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2. Les enfants ont été admis après avoir réussi les tests organisés par les services départementaux de l'Education nationale. Quinze « entrants » cette année encore en CP, une en CE1, pas d'élève extérieur à la carte scolaire compte tenu de nos effectifs de REP.

Une assistante d'anglais Mme Olivia MESSER, nous est arrivée de Virginie (USA) début octobre pour renforcer l'organisation de ce dispositif d'enseignement.

Rappelons par ailleurs que l'anglais est la langue vivante enseignée dans toutes les classes selon les modalités définies dans les programmes.

Les familles des élèves concernés ont été informées les 27 et 29/09/2022 lors de réunions des parents ayant des enfants en section internationale de l'organisation mise en place cette année.

Cinq représentants au conseil de la section internationale ont été élus : Mmes AUFRANC, CAMPILLO, LESPINE, MENDELSON, SOUTIF. Le conseil de la section internationale se réunira courant janvier.

Actions des parents élus et de l'association des parents d'élèves de l'école

L'opération « Chocolats de Noël » qui avait été un succès en 2020 sera reconduite. Elle permet (en réalisant un achat groupé) de financer des matériels ou des projets de l'école grâce à l'aide financière ainsi apporté par l'association des parents.

Musique

Les concerts de la chorale auront bien lieu de nouveau en décembre et en juin comme les années fastes avant COVID.

Adoption du règlement intérieur

Le règlement intérieur (joint), identique à celui de l'an passé est voté à l'unanimité.

La charte de la laïcité et la charte de l'usage de l'informatique à l'école sont annexées au règlement.

Hommage à Samuel Paty

Le directeur indique qu'un hommage formel, dont la teneur appartient à chaque enseignant/e, sera rendu dans les classes de CM le 14 ou le 17 octobre.

Informatique de l'école

La question de l'équipement des maternelles est posée à M. Habfast. Il lui est rappelé que le numérique est un outil qui apporte une aide précieuse aux apprentissages dès la maternelle et que les enseignantes utilisent déjà, sur leur moyens personnels (portables et partage de connexion) des outils pédagogiques reconnus pour leur efficacité. Dans les programmes de la maternelle, il est mentionné une place pour l'apprentissage des outils numériques : *« L'enfant "sait utiliser les supports numériques qui, comme les autres supports, ont leur place à l'école maternelle à condition que les objectifs et leurs modalités d'usage soient mis au service d'une activité d'apprentissage"* référence Programme de la maternelle - 2015. L'école demande donc que la ville considère à terme la perspective de l'équipement matériel et Internet de la partie maternelle de l'école.

La question du WIFI est aussi abordée. Le directeur rappelle les termes de la loi Abeille qui spécifie les modalités de l'usage du WIFI dans les écoles, et la responsabilité des acteurs en la matière : la ville met à disposition les outils (en l'occurrence câblage et connexion Internet, borne wifi), l'équipe enseignante, après avoir informé le conseil d'école, assure la responsabilité de l'usage (connexion non permanente)

Équipement des classes d'élémentaires en vidéo-projecteurs :

Le déploiement de ces matériels se poursuit : d'ici fin décembre, les CE2 et CE1 devraient aussi être pourvu d'un vidéo-projecteur courte focale installé sur portique avec tableau blanc dédié. Chaque classe équipée se voit aussi dotée d'un PC servant à piloter le vidéo-projecteur.

Inondation d'une classe de CE2

Le 29 septembre, la salle de classe de Mme Di Bartolomeo a été inondée et est donc désormais hors service. Cette classe de CE2 a dû déménager dans la salle de musique au troisième étage, la musique se faisant désormais dans la salle du périscolaire au rez-de-chaussée. Cette perte de salle nous met clairement en difficulté (partage d'espace avec le périscolaire, plus de salle dédiée pour la section internationale, plus d'autre salle disponible dans le bâtiment 47ter.

Le directeur a demandé par ailleurs dès le 29/09/2022 que l'état sanitaire de l'école fasse l'objet d'un diagnostic, la quantité de moisissures toxiques accumulées dans l'appartement du quatrième inondé nous laissant inquiet quant à la salubrité du bâtiment. A cette heure, rien n'a été fait par les services de la ville pour déterminer si oui ou non l'air intérieur respiré par le public accueilli dans les locaux est sain ou non.

M. Habfast se dit en colère devant cette situation ; il rappelle au conseil d'école que le directeur avait signalé en mai 2021 une infiltration d'eau dans cette classe. Rien n'avait été fait à l'époque.

Nous attendons donc une échéance pour la rénovation de cette salle et en attendant le contrôle de l'état sanitaire des locaux.

Question des parents d'élèves :

La place du Foot en récréation : les parents rapportent que selon certaines élèves, l'espace de la cour serait très (trop) dédié aux footballeurs ; les maîtresses expliquent comment sont organisées les activités pratiquées en récréation, avec des espaces dédiés, chacun devant trouver un espace qui lui convient.

Du point de vue des enseignant/es, la place du foot reste « maîtrisée » ; il est vrai que cette activité reste l'apanage des garçons qui intègrent peu ou pas les filles

Dates des deux prochains conseils d'école : Jeudi 02/02/2023 et lundi 12/06/2023 – de 18h à 20h

Salle polyvalente Moyrand, 29 rue Moyrand